

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module 2020-2021

Code		Modèles et méthodes d'intervention	
T.TS.SO359.F3.F.20		Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle
<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langues(s)
6 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

Volées :
PT 2020, EE 2020, TP 2020

Semaines 38 à 51
Lundi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Décrire les concepts fondateurs de 2-3 méthodologies d'intervention qui font référence pour le travail social.
- Différencier les enjeux méthodologiques et déontologiques dans les approches individuelle et collective.
- Organiser et expérimenter un dispositif d'observation professionnelle cohérent et pertinent.
- Produire des observations qui sont utilisables pour l'intervention sociale et en cohérence avec les modèles de référence.
- Expliciter les modalités et les enjeux de la participation des publics dans l'intervention.
- Expliquer le concept de réflexivité et l'appliquer lors d'une intervention sociale.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Ce module va permettre aux étudiant-e-s de se familiariser avec des modèles d'intervention significatifs en travail social et de comprendre comment organiser des pratiques de l'observation pertinentes et cohérentes avec les théories de référence abordées dans les cours et ateliers. Les cours du module F3 vont permettre aux étudiant-e-s de développer une posture professionnelle, critique et cohérente avec les enjeux de l'intervention sociale. Les concepts et les notions suivantes seront traitées et discutées avec les étudiant-e-s lors des ateliers et des séminaires :

- La théorie générale des systèmes (Von Bertalanffy, 1972)
- La théorie de la communication (Watzlawick, l'Ecole de Palo Alto)
- La double contrainte (Haley, 1956)
- La deuxième cybernétique (Von Foerster, 1973) et le constructivisme
- Les concepts de base du modèle TCC (Thérapie cognitive comportementale) : conditionnement classique, conditionnement opérant
- L'histoire de l'action communautaire et les enjeux actuels de l'action communautaire
- La posture professionnelle induite par l'action communautaire et la construction d'un point de vue argumenté sur l'action communautaire comme modèle dans le travail social
- Méthodologie de l'observation
- Élaborer de l'information à partir des observations et tenter d'objectiver son point de vue, travailler avec des grilles d'observation et construire une grille en lien avec le terrain

Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra
- Séminaires et ateliers
- Travail en sous-groupes
- Travail personnel et/ou en sous-groupe sur la base de vignettes cliniques
- Analyse de textes
- Classe inversée
- Forums de discussion

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation sera intégrée aux enseignements avec des évaluations ponctuelles et cumulatives. Les modalités précises des évaluations ainsi que les échéances seront annoncées lors du 1er jour du module.

Pré-requis :

Répondre aux travaux demandés et aux exigences qui seront annoncées lors du premier jour du cours. Une liste de ces pré-requis sera déposée sur la plateforme Moodle du module F3.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel le **lundi 21 juin 2021**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Voir la liste sise sur Moodle et distribuée lors de l'introduction du module.

10 Enseignants

Berger Jean-Claude
Charvoz Linda
della Croce Claudia
Desrosiers Julie
Golay Dominique
Guignard Michèle Laure
Guillaume-Gentil Pierre
Jetzer Anne
Krafft Matthieu
Mellina Joël
Mercolli Mauro
Nicolussi Anaïs
Rakoczy Agnès
Spack Annelise
Udressy Olivier
Vacataire2
Vacataire4
Vacataire5
Veyre Aline

Nom du responsable de module *

MERCOLLI Mauro

Descriptif validé le *

17 juin 2020

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module suite à la crise du covid-19

Filière : TS – année académique 2020-2021
Intitulé du module : F3 – Modèles et méthodes d'intervention
Code : T.TS.SO359.F3.F.20

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification

5. Contenu et formes d'enseignement

Pas de modification

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités de répétition :

Systemique : L'examen du 23 novembre 2020 en majeure et en mineure se déroulera via la plate-forme Moodle aux dates initialement prévues, mais de 15h00 à 15h50 pour la majeure et de 15h00 à 15h25 pour la mineure. Lors de ces examens, les étudiant-e-s disposeront de tous leurs documents et de toutes leurs notes.

TCC : L'examen du 30 novembre 2020 en majeure et en mineure se déroulera via la plate-forme Moodle aux dates initialement prévues, mais de 15h00 à 15h50 pour la majeure et de 15h00 à 15h25 pour la mineure. Lors de ces examens, les étudiant-e-s disposeront de tous leurs documents et de toutes leurs notes.

Les examens de systémique et TCC se dérouleront de la manière suivante :

- Une série de questions de rétention et/ou de compréhension (de style : QCM, vrai-faux, courtes réponses, mini-vignettes, etc.) qui se suivront de manière aléatoire.
- 10 questions maximums pour la majeure.
- 5 questions maximums pour la mineure.
- Les examens se termineront automatiquement dès que le temps imparti sera écoulé. Pour cela un minuteur indiquera le temps restant avant la fin de l'examen.

PPH : Le travail de groupe demandé avec dépôt pour le 04 janvier 2021 est annulé. Il sera remplacé par un bref test individuel à faire sur Moodle soit le 23 novembre 2020 soit le 30 novembre 2020 en fonction du groupe d'appartenance des

étudiant-e-s. Ce test portera sur les notions travaillées en cours le matin et débutera à 13h00 et se fermera automatiquement à 13h15.

Humaniste : Le travail de groupe à déposer sur Moodle pour le 04 janvier 2021 est annulé. Pour créditer cette partie, les étudiant-e-s devront déposer le devoir demandé pour le 19 novembre 2020 et participer au débat et à la présentation en classe virtuelle le 23 novembre 2020 ou le 30 novembre 2020 en fonction de leur groupe d'appartenance.

Lausanne, le 12 novembre 2020



Alessandro Pelizzari
Directeur